

AFFAIRE N° 30

OUVERTURE en recettes et en dépenses au budget de 1961 d'un crédit de 10.000.000 de Fr pour fonctionnement de l'Hôpital Saint-Jacques *Batant*

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir voter, par autorisation spéciale, l'ouverture en recettes et en dépenses, d'une nouvelle provision de 10.000.000 de francs, pour le fonctionnement de l'Hôpital Saint-Jacques, pendant l'année 1961./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé
à Orléans, le 27 juillet 1961
par
M. G. G. G.
et Genevieve Gradier*